

Représentativité dans la fonction publique La Cgt renforce sa 1ère place en progressant de 2 %

À l'issue de l'ensemble du processus électoral qui vient d'avoir lieu dans la fonction publique, la carte syndicale dans les trois versants de la fonction publique est aujourd'hui clairement établie.

La progression globale de la CGT dans la fonction publique de l'Etat avec 15,82 % des voix, soit +0,6 %, et dans la fonction publique hospitalière avec 33,38 %, soit +1,9 % viennent conforter les résultats de la CGT dans la fonction publique territoriale en 2008, qui avaient également marqué un progrès de la CGT (32,89 % soit +1,8 %).

La CGT recueille plus de 650 000 voix, soit 25,43 % des voix exprimées auprès des 5 millions d'agents publics concernés.

Deux constats s'imposent :

- La CGT est la première organisation syndicale dans la fonction publique et cela avec une avance importante sur les autres organisations syndicales.
- La CGT connaît une progression globale de 1,94 %.

Le ministre de la Fonction publique entendait faire de ce scrutin la démonstration de l'adhésion des agents publics à sa politique. En faisant progresser les listes CGT dans la quasi-totalité des ministères, en la plaçant largement en tête sur l'ensemble de la fonction publique, démonstration est faite que ce n'est pas le cas.

La CGT voit dans ces résultats un encouragement à poursuivre sa démarche de rassemblement, un encouragement à mettre en œuvre un syndicalisme de proximité qui propose et qui agit avec détermination pour répondre aux exigences sociales agents publics. Les agents non-titulaires de la fonction publique étaient amenés à voter à l'occasion de ces élections.

Les résultats de la CGT témoignent d'une large approbation de son action pour s'attaquer à la précarité de leur situation.

Les résultats de la CGT dans la fonction publique valident la démarche de la CGT qui a fait de la démocratie sociale, de l'expression des salariés et de leur intervention un axe central de sa pratique.

C'est aussi un point d'appui pour la reconquête du service public et sa nécessaire modernisation, pour répondre aux besoins du pays et de sa population.

La CGT tient à exprimer son mécontentement quant aux conditions d'organisation qui ont empêché une participation satisfaisante des salariés. La baisse de participation dans plusieurs ministères résulte bien de l'incurie des pouvoirs publics à organiser cette consultation. Cette situation ne doit plus se reproduire à l'avenir.

Fort de ce résultat, la CGT appelle l'ensemble des agents publics à s'inscrire dans la campagne de reconquête des services publics qu'elle a engagée, à rejoindre la CGT et à s'inscrire en nombre dans les rassemblements du 13 décembre prochain contre les plans d'austérité et pour des solutions alternatives.

Montreuil, le 29 novembre 2011